

Réf: Dossier N° 139510

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ESSA TECHNOLOGIE » en abrégé « ESSA TECH »

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA AHOUE, Lot
28, Ilot 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/08/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 12/08/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ESSA TECHNOLOGIE » en abrégé «
ESSA TECH »

Objet : La Société a pour objet, en tous pays et notamment en Côte d'Ivoire :

- Téléphonie IP
- Conception et développement d'applicatifs de gestion ou de logiciels
- Installation de réseaux informatiques
- Création de site web
- Sécurité informatique
- Domotique
- Energies solaire et éolienne
- Formations
- Vente de matériel informatique et solaire
- Maintenance informatique
- Installation de serveurs informatiques
- Vidéo surveillance
- Contrôle d'accès

Et en général toutes opérations civiles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou susceptible d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA AHOUE, Lot 28, Ilot 04

Dirigeant(s) : M YAPOGA MARCEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05073 du 08/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41034/GTCA/RC/2022 du 08/09/2022

